

Bourg-en-Bresse, le 14 juin 2018

L'inspectrice d'académie-directrice  
académique des services  
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et Messieurs  
les Professeurs des écoles stagiaires  
au 1<sup>er</sup> septembre 2018

(lauréats du concours 2018)

académie  
Lyon  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ain

Division des Personnels  
Bureau du premier degré  
public

Affaire suivie par  
Marilyn FELIX  
Téléphone  
04 74 45 58 86  
Télécopie  
04 74 45 58 99  
Courriel  
ce.ia01-diper@  
ac-lyon.fr

10 rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse  
CEDEX

Madame, Monsieur,

Vous serez nommé(e) au 1<sup>er</sup> septembre 2018 en qualité de Fonctionnaire Stagiaire Etudiant dans le département de l'Ain.

Vous êtes invité(e) à participer le :

**mercredi 4 juillet 2018**

à l'E.R.E.A Philibert Commerson  
1250 chemin de la Chagne 01000 BOURG-EN-BRESSE

à une réunion au cours de laquelle vous pourrez vous positionner sur une école en vue de votre affectation pour l'année scolaire 2018-2019.

Toutes les informations utiles seront mises en ligne dans les prochains jours sur le site de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain, concernant :

- **le déroulement de la journée d'affectation du 4 juillet et notamment les horaires de convocation ;**
  - . la liste des postes ;
  - . le dossier de prise en charge administrative et financière ;
  - . le parcours de scolarisation à l'ESPE de Bourg-en-Bresse.
  
- **la réunion institutionnelle d'accueil prévue le 28 août 2018 au matin**

Je vous remercie de votre attention.



Marilyne RÉMER